



FLOREAL

Forêt Privée de LORRAINE Et ALSACE

Mars 2002 - N° 48



Photo : Jean Braud



edito

Où en sommes nous ? Deux ans après la tempête, les conséquences de ce fameux 26 décembre 1999 sont encore bien visibles, face à l'absence des forêts qui trônaient ici ou là avant ce cataclysme. Pourtant les groupements, les coopératives, les experts et les propriétaires ont permis l'évacuation de 80 % des chablis résineux et 70 % des chablis feuillus. Chapeau ! La filière, pour absorber tous ces volumes, a également dû se retrousser les manches. Les entrepreneurs de travaux forestiers ont, par exemple, souvent travaillé dans des conditions extrêmes.

Où en sommes-nous des dossiers d'aides de l'Etat ? Leur mise en place régionale a été longue et délicate, mais depuis quelques mois les propriétaires qui reçoivent les paiements pour les dossiers de nettoyage se multiplient. «La machine semble maintenant lancée» en Lorraine comme en Alsace. Espérons que l'annonce du gouvernement de revoir à la baisse de plus de 24 % la ligne budgétaire consacrée à la reconstitution des forêts, ne viendra pas gripper ces mécanismes. Ce numéro fera, bien entendu, l'état des lieux de

l'avancement de ces démarches et nous en profiterons pour lister les aides nationales allouées dans un cadre hors tempête.

Où en sommes-nous des autres questions en suspens, comme celle des scolytes par exemple qui, nous le verrons, ont provoqué d'importants dégâts durant l'année 2001. Qu'en sera-t-il pour ce printemps ? Existera-t-il des marchés potentiels en dépit des stockages impressionnants effectués par les industriels ? Les insectes commencent maintenant à s'attaquer au hêtre... Espérons que Dame Nature sera de notre côté avec un printemps humide afin de limiter les envols...

Où en sommes-nous de la reconstitution ? Après avoir abordé le choix des plants et les techniques de plantation, c'est au tour de la régénération naturelle... Nous vivons une expérience riche de 20 ans sur le domaine de Pange en Moselle. Plusieurs journées du programme "Rencontrons-nous" abordent également cette méthode de reconstitution. Et ce thème sera aussi le point d'orgue de la prochaine journée de la forêt privée !

La Rédaction

SOMMAIRE

- Edito (p 1)
- Dossier tempête : et comment va l'Alsace ? (p 2)
- « Foncier » et « petits chablis » à l'honneur (p 3)
- Aides aux investissements forestiers (p 4)
- Scolytes : alerte rouge (p 5)
- Extension des dégâts des hêtres « scolytés » (p 5)
- Naturelle régénération, une autre solution pour la reconstitution (p 6-7)
- Hommes des bois (p 8)
- Syndicat des propriétaires forestiers 54 (p 9)
- Voyage du CETEF Limousin (p 10)
- Les E.T.F. (p 11)
- Les brèves (p 12)



Actualités

Dossiers tempête : et comment va l'Alsace ?

L'installation des procédures des aides nationales a pris du temps. Le système est maintenant bien rôdé.

Divers faux départs et hoquets... Juste le temps de laisser bien enfler la rumeur d'un avenir noir de subventions intouchables ! Et puis, à la deuxième moitié de l'année 2001, le train des aides s'est enfin ébranlé en direction des propriétaires sinistrés.

Les dossiers avaient été soigneusement «bordés» par la coopérative, les experts et les groupements, avec l'aide du CRPF et des DDAF. Les dossiers de nettoyage, de reconstitution et de remise en état de dessertes représentent l'essentiel des demandes de subvention déposées par la «forêt privée».

Aujourd'hui la quasi-totalité des propriétaires alsaciens "demandeurs" a reçu la notification d'attribution d'aide. Les paiements commencent à être également au rendez-vous.

A ce propos, n'oubliez pas d'envoyer aux DDAF, via les maîtres d'œuvre, les déclarations de début de travaux et de solliciter les versements correspondants.



La mise en andains, une solution pour le nettoyage des parcelles

Bas-Rhin pour la forêt privée

Nettoyage Reconstitution	Nombre de dossiers déposés	31
	Nombre de dossiers ayant eu un engagement juridique en 2001	30
	Montant des travaux (€)	873.789
	Montant des aides (€)	699.031
	Surface nettoyage (ha)	314
	Surface reconstitution (ha)	176
Equipement	Montant mis en paiement (€)	48.920
	Nombre de dossiers déposés	15
	Nombre de dossiers ayant eu un engagement juridique en 2001	13
	Montant des travaux (€)	191.108
	Montant des aides (€)	95.554
	Montant mis en paiement (€)	17.345

Haut-Rhin pour la forêt privée

Nettoyage Reconstitution	Nombre de dossiers déposés	6
	Nombre de dossiers ayant eu un engagement juridique en 2001	6
	Montant des travaux (€)	88.142
	Montant des aides (€)	70.514
	Surface nettoyage (ha)	26,18
	Montant mis en paiement (€)	0

350 à 400 dossiers ont été déposés au total en Alsace à ce jour, toutes propriétés confondues.

Pour la Coopérative, 24 dossiers complexes, dans lesquels plusieurs propriétaires ou des indivisions interviennent, sont en cours d'élaboration. Une dizaine de dossiers pour des forêts gérées par leurs propriétaires sont attendus en Haute vallée de la Bruche.

On peut se dire "ça ne fait pas beaucoup...". Mais rappelons-nous que les dégâts de la tempête en Alsace sont souvent très diffus. Arbres isolés, petites trouées,... Moins de 1 ha pour une trouée, et sa reconstitution ne peut être subventionnée...

Vincent Ott, Président du Syndicat, déclarait récemment au Préfet et aux interlocuteurs de la dernière réunion de "suivi des conséquences de la tempête" : "un propriétaire privé de 2.000 ha a eu 8.000 m³ de chablis, avec seulement une trouée qui dépassait 1 ha...". On comprend que, dans ce contexte, les personnels de la forêt privée mettent beaucoup l'accent sur le diagnostic individuel et sur l'amélioration du foncier.

Quelle sera la couleur des cieux en 2002 ? Plutôt rose... L'enveloppe serait de 6,8 millions d'euros pour l'Alsace, toutes aides (Région, Etat, Feoga,...) confondues. A comparer aux 11,2 millions de 2001. Les besoins sont bien là, reconstitution oblige...

Anne Madesclaire – CRPF

(sources : Christophe Schilt – DDAF 67 et Serge Dolik - DDAF 68)

Chronique des aides en Lorraine

Voici l'état d'avancement au 1/1/02 des dossiers 2000 et 2001 -pour l'essentiel dossiers de nettoyage- :

1596 dossiers "recevables" pour une surface de 14.800 hectares, dont

1380 dossiers "engagés" (1) pour un montant de 21,8 millions d'€, dont

610 dossiers "payés" (2) pour un montant de 5,66 millions d'€.

Philippe Laden - CRPF

- (1) c'est-à-dire ayant d'ores et déjà l'accord technique et financier
(2) généralement paiements partiels

"Foncier" et "petits chablis" à l'honneur dans les Conseils Généraux et Régionaux

Les Collectivités Territoriales ont été conscientes de la nécessité de venir en aide aux propriétaires forestiers en complétant le dispositif mis en place par l'Etat.

Deux programmes prioritaires :

le foncier et le nettoyage des chantiers de taille inférieure à 1 ha

RÉCLAMEZ VOS FORMULAIRES !

Ils sont disponibles en appelant le 03.87.31.67.72

Une prime à l'amélioration foncière pour les petites parcelles

Il s'agit d'augmenter la taille des propriétés de chacun en faisant en sorte que les frais de transaction, (frais de notaire) très élevés pour les petites affaires, ne soient plus une entrave.

Modalités d'attribution de ces primes

Secteur et date de rétroactivité	Transactions ⁽¹⁾ d'un montant inférieur ou égal à	Montants attribués	Conditions
Meuse : 1/01/2001 (Conseil Général)	20.000 F 3.048 €	80 % des frais de transaction (achats ou échanges) Prime de 1500 à 5000 F suivant le nombre de parcelles achetées ou échangées	Parcelles contiguës aux parcelles du bénéficiaire
Moselle : 1/01/2000 (Conseil Général)	15.000 F 2.286 €		
Vosges : 2/07/2001 (Conseil Général)	20.000 F 3.048 €		
Alsace (Conseil Régional)	/		Parcelles contiguës ou situées dans la même section cadastrale que celles du bénéficiaire.

(1) Par montant de transactions, il faut entendre le prix d'achat d'une parcelle ou d'un groupe de parcelles contiguës appartenant au même vendeur

Des aides pour le nettoyage des "taches de petit chablis"

Le nettoyage des taches de chablis comprises entre 10 ares et 1 ha peut désormais être pris en compte par les quatre Conseils Généraux de Lorraine.

Départements	Montant de l'aide	Définition des travaux
Meuse	12 €/are	Évacuation de l'essentiel des bois permettant une reconstitution par plantation ou par régénération
Moselle		
Vosges		
Meurthe-et-Moselle	Barème 1 : 12 €/are Barème 2 : 8 €/are (barème 1 ou 2 : aide maximum 2.400 € par propriétaire)	Barème 1 : évacuation de tous bois et rémanents Barème 2 : évacuation des bois >12cm de Ø et mise en andain des rémanents

FOREXPO 2002



Aux portes de Bordeaux, desservi par la gare TGV et l'aéroport international, **FOREXPO 2002** vous place au carrefour du marché forestier de l'Europe du Nord et du Sud.

Près de 400 exposants - 500 marques internationales, présenteront sur 70 ha d'exposition en pleine forêt, à plus de 30 000 visiteurs français et étrangers, les dernières technologies en matière de sylviculture et d'exploitation forestière, en grandeur nature et temps réel.

FOREXPO donne donc rendez-vous à tous ceux qui veulent exposer, s'informer, découvrir, rencontrer et négocier, dans un environnement où tout est prévu pour concilier efficacité et convivialité.

Notez les dates et à bientôt !

5-6-7-juin
BORDEAUX

Technopole
Gironde
France

LE SALON
EUROPÉEN
DE LA SYLVICULTURE
ET DE L'EXPLOITATION
FORESTIÈRE

FOREXPO GIE 6, Parvis des Chartrons - 33075 Bordeaux Cedex France - Tél. : 33 5 57 85 40 18 - Fax : 33 5 56 81 76 98 - E-mail : info@forexpo.fr - <http://www.forexpo.fr>





Aides aux investissements forestiers : il n'y en a pas que pour la tempête !

Un nouveau dispositif d'aide aux investissements forestiers a remplacé le F.F.N. en 2000 ; les "aides tempêtes" n'en sont d'ailleurs qu'un cas particulier. Chaque Région a alors défini, à partir de ce dispositif, ses propres priorités et le montant des aides. Nous vous en présentons ici les grandes lignes.

La circulaire du 18 août 2000 est passée inaperçue : la tempête lui a volé la vedette ! Elle détermine pourtant les principes des aides aux investissements forestiers, remplaçant Feu (et Regretté) Fonds Forestier National, plus connu sous le nom de FFN.

Les principales règles du jeu sont les suivantes :

Travaux concernés

Il s'agit des opérations ayant le caractère de travaux neufs et apportant une amélioration du peuplement. Sont donc exclus le renouvellement de peuplements assurant simplement la perpétuation, ainsi que les opérations sylvicoles courantes.



Photo : Jean Braud

Les routes inscrites au dispositif d'aide

Ceci concerne donc routes, dépressages, élagages, balivages, conversion (c'est-à-dire le passage du taillis-sous-futaie à la futaie) ; les plantations sont prises en compte lorsque le peuplement précédent est médiocre. De même, pour les plans de gestion, sont aidés la réalisation des premiers plans ou l'ajout d'éléments ne figurant pas dans le premier (par exemple inventaires, cartographies détaillées...).

Bénéficiaires

Ce sont tous les propriétaires privés ou publics à l'exception des forêts domaniales. Les propriétés de plus de 25 ha d'un seul tenant doivent avoir un plan simple de gestion agréé. Il y a également plusieurs minima de surface (pourquoi faire simple ?). Pour les boisements ou reboisements, le massif forestier concerné par les travaux doit couvrir au minimum 10 ha. Par ailleurs, le dossier doit totaliser au moins 4 ha

(composés éventuellement d'îlots d'au moins un hectare). On notera que ces seuils sont inférieurs pour les peupliers et noyers.

Engagements

Les bénéficiaires prennent un engagement de résultat vis-à-vis de l'administration qui peut effectuer des contrôles pendant 15 ans. Par exemple, la plantation devra comprendre un minimum de plants de bonne conformité, et ceci durant cette période.

En cas de vente des forêts, cet engagement doit être noté dans l'acte notarial pour que le nouveau propriétaire le reprenne à son compte.

Enfin, le démembrement des parcelles est "limité".

Pour quels montants ?

A l'exception du cas particulier des dessertes, les aides sont attribuées selon un pourcentage (entre 30 et 50 %) d'un coût forfaitaire défini par région. Il n'y a donc pas de facture à fournir et la réalisation effective des travaux suffit.

Pour ne pas décevoir le lecteur, voici quelques exemples pris en région lorraine :

Définition des travaux	Coût forfaitaire/ha	Montant de l'aide
Reboisement en feuillus précieux + protection gibier	3.073 €	50 % soit 1.536 € (10.079 F)
Reboisement douglas + protection gibier	3.363 €	40 % soit 2.018 € (13.237 F)
Dépressage résineux	534 €	40 % soit 320 € (2.100 F)

Ces aides sont donc d'un bon niveau. Reste à savoir si les crédits seront en quantité suffisante, sachant que la priorité est naturellement donnée aux forêts sinistrées par la tempête. Mais ceci est une autre histoire...

Philippe Laden - CRPF

La chance d'être Meusien !

En complément des aides de l'Etat, le Conseil Général de la Meuse a décidé d'adopter trois mesures pour soutenir les investissements forestiers (*en plus de celles signalées page 3*).

Elles consistent en :

- 5.000 F/ha (761 €) pour le reboisement en feuillus précieux des surfaces comprises entre 1 et 4 ha
- 80 % du coût des protections individuelles contre le gibier, toujours pour les feuillus précieux
- jusqu'à 20 % du coût des travaux d'infrastructure en forêt.

Philippe Laden - CRPF



L'arbre au vert

Scolytes : alerte rouge !

Les tempêtes sont généralement suivies, sur les résineux, d'attaques massives de scolytes souvent appelés «bostryches». Les dégâts vont crescendo pendant 2 à 3 ans, puis régressent. De fortes attaques sont donc à craindre en 2002, surtout sur l'épicéa. La vigilance reste plus que jamais de mise !

majeures pour la vente des bois parasités. Cette année encore, les Coopératives lorraines et alsacienne ont pris leurs dispositions pour l'écoulement de ces produits. Mais le problème persiste. Le nombre de foyers déclarés, souvent de petite taille, reste important. Pour beaucoup, ils sont localisés dans des parcelles difficiles à traiter. Ce sont autant de bases de départ pour l'essaimage de printemps du typographe, la bête noire de l'épicéa, vers les pessières épargnées. Restons vigilants !

Que faire pour lutter ?

Que pouvez-vous faire pour lutter contre cette invasion ? Surveillez ! Surveillez au printemps, dans vos plantations d'épicéa les abords des anciens foyers exploités en 2001. Détectez très tôt de nouvelles attaques (*trous dans l'écorce, sciure au pied, écoulements de résine*)* par des visites régulières. Réalisez le plus vite possible l'abattage et la sortie des bois atteints hors des massifs forestiers afin de ne pas infecter d'autres arbres. Si l'enlèvement de ces bois doit être retardé, il est possible (rarement fait en Lorraine) d'écorcer les bois récemment atteints, de brûler les écorces et les branches. Des traitements phytosanitaires peuvent être appliqués sur les places de dépôt, loin des cours d'eau. Les produits homologués en forêt sont à utiliser dans le respect des doses prescrites.

La lutte à poursuivre avec vigilance et persévérance devrait contribuer à briser la dynamique de la population d'insectes. Si nous réduisons les envols au printemps, nous diminuerons d'autant les générations «filles» ; la pullulation sera enravée et la population ramenée à un niveau endémique.

Alors, le calme pourrait vraiment venir après la tempête !

Christian Courrivault- CRPF
avec les sources du DSF

* il est dommageable d'abattre un arbre mort (écorce tombée à terre), délaissé par les scolytes, car on élimine les ennemis de scolytes encore présents dans cet habitat

Extension des dégâts des hêtres "scolytés"

Les nécroses, les suintements noirâtres et les attaques de xylophages observés en 2000 sur les hêtres ardennais français et belges (Floréal 44) se sont intensifiés en 2001.

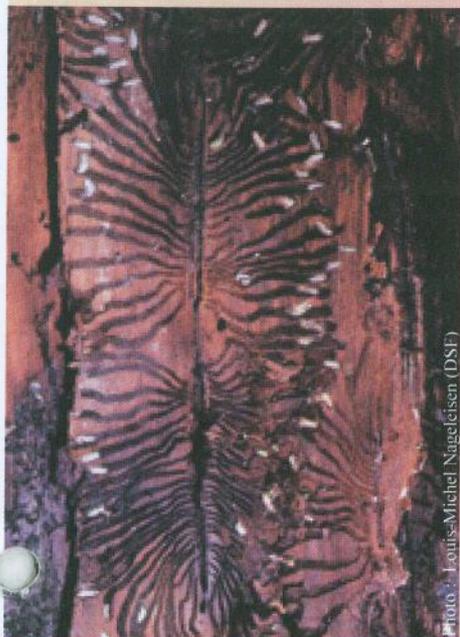
Toutefois, l'altération des bois a souvent été moins forte et moins rapide que l'année précédente. Pour une part importante des tiges atteintes, les dégâts sont limités à des suintements localisés et à des attaques faibles d'insectes. Leur vitalité n'est pas compromise à court terme. Mais la qualité future des récoltes risque de s'en ressentir, avec des défauts visibles sur les billes ou simplement par suspicion de tares cachées.

Les mêmes dégâts sont apparus dans les régions périphériques (Pays-Haut pour la partie française), presque exclusivement sur des hêtres âgés, de gros diamètre. Les volumes concernés sont de l'ordre de 20.000 m³ en 2001 dans les Ardennes françaises (contre 5.000 m³ en 2000). Les dégâts sont beaucoup plus forts dans les Ardennes belges, avec une estimation de 1.300.000 m³ touchés en 2001.

Depuis la fin de l'été 2001, des dégradations et des mortalités brutales de hêtres sont signalées sur tout le versant ouest des Vosges, de Bitche à Luxeuil. Les symptômes sont souvent proches des symptômes ardennais. Ils se rencontrent dans des peuplements touchés par les tempêtes de décembre 1999 et des hêtraies en mauvais état sanitaire. Les tassements de sol et les ornières de débardage aggravent fortement les dégâts. Ce sont presque 15.000 m³ qui ont ainsi été martelés en septembre et octobre 2001.

La détection est difficile en hiver. L'évolution des dégradations est limitée car les scolytes hibernent. Mais il conviendra d'être vigilant dès le mois de mai et de surveiller de près l'état sanitaire des hêtraies.

Jean-Luc FLOT - DSF nord-est



Système de galeries de typographe
sous écorce

Photo : Louis-Michel Nagelsien (DSF)

La crainte des forestiers s'est justifiée. Les scolytes, insectes ravageurs de l'épicéa ont provoqué de nombreux dégâts qui s'ajoutent à la lourde facture du sinistre forestier depuis le 26 décembre dernier. Cette spirale des dommages ne semble pas encore terminée.

Beaucoup a été fait

De nombreux foyers déclarés en 2001 sont circonscrits. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En Lorraine et en Alsace, près de 400 000 m³ d'épicéas scolytés sont exploités et déclarés en DDAF, soit près de 10% du volume chablis. Pour mémoire, entre 91 et 96 en Lorraine, les résineux infectés ont représenté 15 à 30% du volume d'épicéa sorti après la tempête de 90. En 2001, il n'y a pas eu de difficultés



Techniques

Naturelle régénération, une autre solution pour la reconstitution

La plantation n'est pas la seule solution offerte aux propriétaires pour reconstruire leur forêt sinistrée. Une autre option consiste à laisser s'exprimer Dame Nature, la merveilleuse, en choisissant l'orientation régénération naturelle.

La régénération naturelle a de nombreux atouts, il est vrai : les investissements initiaux seraient moindres par rapport à la plantation, les dégâts de gibier y sont toujours plus faibles et elle est une source de biodiversité. Si la régénération est clémente et comme la palette de l'artiste peintre, le forestier peut l'utiliser à loisir : régénérer en plein ou par bouquets, la compléter ou l'enrichir par des plantations (régénération assistée)...

La régénération naturelle nécessite évidemment de conserver l'essence en place, donc bien adaptée à la station, en évaluant précisément les entretiens futurs.

La méthode classique d'obtention de la régénération naturelle consiste normalement à passer par différentes coupes (coupe d'ensemencement, coupes secondaires et coupe définitive). Mais la dernière tempête a modifié cette donne. De nombreux facteurs sont à prendre en compte pour profiter de cette véritable aubaine que peut être la régénération spontanée.

Pas d'inquiétude pour des semis déjà présents

Si les semis se montrent déjà, pas d'inquiétude. Dans un premier temps, en raison de la dynamique de végétation, des essences pionnières vont s'installer. Même si les saules, l'aulne, le bouleau ou le tremble ne sont

pas forcément désirés à terme, leur venue crée une ambiance forestière immédiate intéressante pour le développement puis la conduite d'essences objectifs qui viendront plus tard spontanément, ou que l'on plantera. Ces pionniers vont aussi

apparition sur sa parcelle. Le propriétaire précise : "je compte sur cette régénération naturelle pour reconstruire ma parcelle. Je ne vais tout de même pas planter alors que les semis sont là. J'ai d'ailleurs prévu un premier dégagement pour l'été 2003".



Des voies de circulation (ou cloisonnements) indispensables pour l'entretien de la régénération naturelle

Photo : Jacques Laplanche

restreindre l'envahissement de plantes concurrentes (graminées, ronces, fougères, clématites, chèvrefeuilles). A ce propos, un démantèlement sommaire des houppiers ramenant au contact du sol les rémanents, limite les foyers de ronces et de clématites. Une fois les semis développés, il est important de les suivre et d'intervenir si nécessaire en les libérant des houppiers laissés sur le parterre de coupe, en les dégagant de la concurrence de végétation et en favorisant les essences objectifs par rapport aux essences d'accompagnement.

Prenons l'exemple de Jean Degrandcourt, propriétaire d'une parcelle de 2,2 ha sur la commune de Cousances-les-Forges à une dizaine de kilomètres de Bar-le-Duc. Cette parcelle était avant tempête un taillis-sous-futaie à base de hêtres, frênes et érables sycomores. Le hêtre et l'érable ont déjà commencé à refaire leur

Des semis encore absents, pas de conclusion trop hâtive

Si les semis sont absents, la question du choix de la régénération naturelle est plus délicate. L'estimation de la venue d'une régénération naturelle n'est pas toujours facile à apprécier. Il est donc important :

- d'observer la présence de graines au sol, la proximité des semenciers et l'état du sol et de se souvenir de l'enseignement du passé
- d'attendre quelques années avant de prendre une décision.

Un diagnostic trop précoce (après un ou deux ans seulement) peut conduire à la conclusion trop hâtive d'une absence de régénération. Prévoir un diagnostic au bout de 3 à 5 ans est plus approprié. Avec un recul d'une dizaine d'années, un grand nombre de parcelles jadis plantées présentent une régénération naturelle intéressante.

Seul inconvénient, la nécessité d'attendre ! Pourtant la Nature devrait nous servir de modèle de patience...

Sur sol acide et contrairement au sol calcaire, la régénération naturelle est souvent beaucoup moins aisée et le recru moins diversifié. Les possibilités de régénération naturelle sont donc aussi à apprécier localement en fonction de la richesse de la station. Dans des conditions difficiles, par exemple, sur des sols engorgés susceptibles d'être envahis par de "mauvaises" herbes, il faudra être vigilant pour lutter contre la concurrence, et planter rapidement une essence adaptée. En attendant le semis, ne pas oublier de réaliser des cloisonnements (ou lignes de circulation) et de démembrer, même sommairement, les bouppiers en cas de risque important de ronces ou de graminées.

Quelle que soit la décision, plantation ou régénération naturelle, il est important d'utiliser au mieux les recrues naturels afin de maintenir une ambiance forestière pour :

- favoriser l'installation et conduire les jeunes semis
- favoriser le développement de plants en les protégeant de la dent du gibier et en limitant les stress de la transplantation.

Mais il faut bien avoir à l'esprit, si le choix de la régénération naturelle est



Photo : Pascal Ansel

Une régénération naturelle acquise

engagé, que les aides de l'Etat prévoient un nombre minimum de semis à l'hectare pour l'octroi des subventions.

Aidez-vous des conseils qui vous sont donnés dans la brochure "Pour la reconstruction des forêts sinistrées" disponible sur simple demande au CRPF.

Jacques Laplanche - CRPF
Jean-Pierre Corvisier - CRPF

Un exemple de régénération naturelle à Pange

"Les arbres âgés de 160 ans étaient bons pour l'exploitation. J'ai choisi l'option de la régénération naturelle suite à une bonne glandée en 1981, en concertation avec Richard Petit, technicien jadis sur le secteur. Les glandées se sont ensuite succédées, me confortant dans ma décision".



Photos: Th. Bouchheid

Des accès faciles...

Il y a 20 ans, Roland de Pange a franchi le pas en optant pour la régénération naturelle sur 10% de sa propriété. Certains forestiers, comme Eric Sevrin (IDF), assurent qu'en forêt privée, cette régénération est l'une de plus belles de France. Mais ce résultat a un prix. "Les coupes de bois d'œuvre et de bois de chauffage, échelonnées, ont compensé bon an mal an l'emploi d'un bûcheron à plein temps et les travaux réalisés". En effet, une régénération naturelle se travaille, même si la nature effectue le gros oeuvre. Il a fallu également tenir compte de ses caprices (envahissement par la ronce, le chèvrefeuille, attaque d'oïdium...). Ces événements imprévus sont venus alourdir la note. Les travaux ont dû s'échelonner en raison des différentes glandées successives, multipliant ainsi les interventions :

- deux traitements chimiques contre la végétation herbacée et l'oïdium
- deux traitements au croissant contre la ronce
- le giroyage de layons sylvicoles
- trois campagnes de dégagements manuels.

"Les travaux effectués sont importants, mais il ne faut pas oublier que la surface régénérée est conséquente et n'est pas représentative de la plupart des régénérations naturelles entreprises en forêt privée. D'ailleurs

ils ne sont pas encore terminés. Les grandes étapes à venir concernent le dépressage, c'est-à-dire la sélection des tiges afin de conserver les meilleurs sujets et de travailler à leur profit. Tout au long de ce travail, j'ai pu bénéficier des conseils judicieux de Didier Daclin, Philippe Morgenroth et maintenant de Cédric Belliot, les techniciens successifs de Lorforêt".

Depuis 1996, un problème de taille persiste. L'entretien et les divers travaux ne sont plus autofinancés. "La

question du financement des travaux devient cruciale. Les cours des bois sont au plus bas. Jusqu'à maintenant, le Ministère concerné, à travers la D.D.A.F., nous soutenait compte tenu du caractère exceptionnel de cette régénération et de la qualité de son entretien..."

Si le choix était à refaire, Roland de Pange recommencerait, sans hésiter. "Bénéficiant de sols productifs, de glandées favorables et échelonnées, la régénération naturelle me semble être une solution bien appropriée, permettant de disposer d'un large éventail dans le choix des tiges d'avenir. L'inconvénient, c'est qu'elle nécessite des travaux (dégagement, sélection par dépressage) et beaucoup d'efforts.



Photo : Thierry Bouchheid

A. Damant favorise les plus belles tiges

Sans André Damant, le passionné qui réalise tous les travaux manuels, l'ouverture et l'entretien des layons sylvicoles, cette régénération naturelle n'en serait pas là aujourd'hui".

Propos de Roland de Pange recueillis par Thierry Bouchheid - CRPF et Cédric Belliot - Lorforêt



Hommes des Bois

Gérard Bonvin un administrateur sportif et forestier

Côté professionnel, cet autodidacte est responsable du service des sports de la ville d'Epinal. Côté forestier, devenu propriétaire, il n'a pas hésité, au fil des années, à accepter des responsabilités dans divers organismes vosgiens Cofolor, Comefor. Infatigable, il arrive à concilier une vie professionnelle plus que prenante et des responsabilités forestières sans cesse grandissantes.

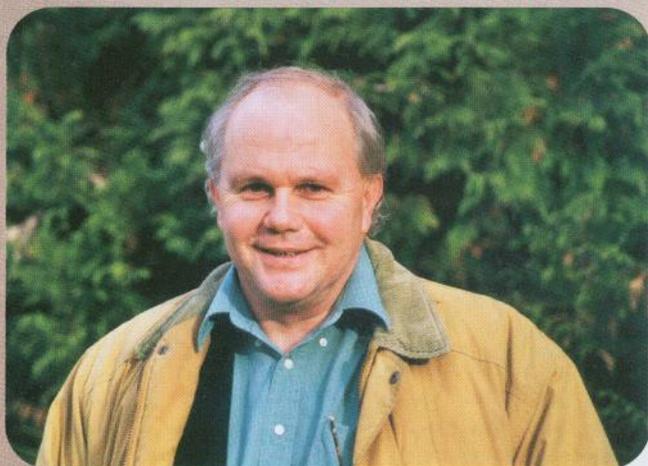


Photo : Marie-Françoise Grillot

Vous êtes responsable du service des sports d'Epinal. Par quel tremplin êtes-vous arrivé à la forêt ?

J'ai fréquenté les milieux sportifs, avant d'arriver à la direction du service des sports d'Epinal. C'est par le biais de la chasse que je me suis intéressé à la forêt. Dans les années 90, j'ai rencontré Jean-Claude Viennot, scieur haut-saônois bien connu, qui m'a présenté à Gérard Armand, alors ingénieur forestier à la F.V.F.E. Avec d'autres amis, nous avons décidé, en 93, d'acheter une forêt de 36 ha à Bulgnéville (88), le Groupement Forestier des Séquoias.

Depuis 10 ans vous agrandissez les forêts de votre groupement. Le faites-vous par passion, ou considérez-vous que la forêt est également un bon placement ?

Nous avons maintenant 200 ha sur 4 départements. Contrairement aux idées qui circulent habituellement dans le milieu forestier -et bien que le phénomène tempête puisse laisser penser le contraire- je reste persuadé que la forêt permet de dégager des plus-values. Moins que la bourse bien sûr, et moins que de nombreux autres placements, mais les comptes de nos dernières années le prouvent et surtout, nous investissons par passion, pas uniquement dans un but de capitalisation.

Les forêts de Bulgnéville ont besoin de dessertes. Et vous foncez... Avec l'appui du C.R.P.F., vous créez, en 95, une ASL dont vous êtes maintenant le Président...

Oui, cela a constitué mon premier engagement dans le monde forestier. Nos 36 ha étaient inclus dans un massif de

220 ha, mal desservi. Avec l'aide de Philippe Laden et de Catherine Négrignat, nous avons créé l'Association Syndicale Libre du Haut Bois. Une route de 4 km a été construite. J'ai œuvré pour l'entente entre les différentes parties prenantes. J'ai assuré les tâches comptable et administrative et je suis encore aujourd'hui président.

Votre Groupement adhère à Cofolor. C'est un pas de plus au sein des organismes vosgiens. Qu'est-ce qui vous pousse ensuite à en devenir administrateur ?

Comme vous le savez, dans toutes les structures, il est difficile de trouver des personnes qui acceptent de prendre des responsabilités. J'ai fait ce choix avec la ferme intention de m'investir et d'apprendre. Au début, j'étais un peu le "candide" mais je pense que ce regard nouveau a permis une mise à plat de certaines réflexions. Il faut croire que mon apport a été constructif puisque j'ai été ensuite nommé vice-président... J'y ai découvert des gens qui avaient le souci des autres.

En 1998, vous acceptez la présidence de la Comefor. Pouvez-vous nous éclairer sur cette coopérative ?

La Comefor regroupe trois coopératives : Cofolor, Forêts Comtoises et UFOB (Bourgogne). Elle possède 2 abatteuses-ébrancheuses pour les éclaircies et les coupes à blanc des adhérents. Ces machines ont, en partie, été subventionnées par la Région Lorraine et le Conseil Général des Vosges. Cette structure, basée à Domfaing, a permis de créer 3 postes de conducteurs techniciens. Cofolor, avec Alain Jacquet, se charge du planning d'utilisation des machines. Gérard Blanc de Forêts Comtoises gère la partie administrative et comptable. Le travail est facturé soit à l'heure, soit au m³ ou au stère. Notre but, c'est que l'exploitation soit la plus rentable possible pour le propriétaire.

Peut-on aller jusqu'à dire que vous êtes boulimique de travail et de responsabilités ?

Je ne supporte pas l'inactivité. Mon travail est très prenant, en semaine comme le week-end pour les compétitions sportives. Mais 80 % de mon temps libre est consacré à la forêt. Je côtoie des gens formateurs et, finalement, en donnant de mon temps, je m'enrichis.

Entre le monde spectaculaire du sport et le monde forestier généralement très discret, comment réussissez-vous à vous adapter à ces univers dissemblables ?

Je ne cherche pas à faire de similitudes, c'est vrai que ce sont deux milieux tout à fait différents. La forêt est l'endroit où, par excellence, je décompresses, où je fais le vide. Mais ce qui ressort surtout, dans ces deux univers, c'est le fait de côtoyer des passionnés et des gens qui aiment être là où ils sont et faire ce qu'ils font... Que demander de plus ?



Parole à...

Marie-Alix de Sars, Vice-présidente du Syndicat de Propriétaires Forestiers 54



Photo : Marie-Françoise Grillot

Depuis de très nombreuses années, le syndicat représente et défend les intérêts des propriétaires. Comme vous avez pu le constater ces deux dernières années en recevant nos multiples courriers, notre activité s'est encore accrue. Il nous fallait vous communiquer au plus vite toutes les informations requises, ainsi que les dates de toutes les réunions forestières.

Cette année, nous vous proposons trois grands rendez-vous :

Le samedi 27 avril, réservé à l'Assemblée générale commune de nos deux Syndicats de Moselle et Meurthe-et-Moselle. Cette réunion a lieu alternativement, chaque année, dans l'un ou l'autre des deux départements. Nous nous retrouverons cette année en Moselle chez M. Crombez de Montmort. Nous nous attèlerons à l'épineux problème de la restructuration foncière, sujet particulièrement sensible dans notre département. Nous ne ménageons pas nos efforts pour arriver à trouver des solutions intéressantes pour les propriétaires. Mais la balle est actuellement dans le camp du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle qui doit nous faire des propositions concrètes sur les moyens et les méthodes.

Du vendredi 31 mai au lundi 10 juin, se tient la Foire Internationale de Nancy : nous voulons présenter la forêt privée à un public «non averti» et «non professionnel» pour contribuer à nous faire connaître du grand public qui pense souvent que les forêts n'appartiennent qu'à l'Etat ! Chaque année, cette foire accueille, dans un pavillon spécial, un pays étranger. Pour 2002, changement de cap, l'invitée est "l'agriculture lorraine" qui laisse à ses côtés une place à la forêt...

Et enfin, notre grand rendez-vous forestier bisannuel "La journée de la forêt privée", le samedi 28 septembre dans la forêt de M. de Talhouët à Cirey-sur-Vezouze. Dans cette propriété, gravement endommagée en décembre 1999, nous tirerons les enseignements de l'après tempête. Cette analyse sera d'autant plus instructive que ce massif avait déjà été sinistré en 1984 et 1990. Comment reconstituer un patrimoine forestier ? Quelle orientation choisir : plantation,



Photo : M. de Talhouët

régénération ? La régénération naturelle a la préférence du propriétaire, mais elle est tributaire de l'intensité du gibier et de la réalisation du plan de chasse. Et, très attendus, les grands sujets d'actualité forestière seront traités par le président Henri Plauche Gillon.

En 2002, comme chaque année, nous serons actifs dans diverses commissions : chasse petit et grand gibier, Natura 2000, conventions collectives, aménagement foncier, commission départementale des sites,... pour ne vous citer que celles-ci.

Nous sommes actuellement en pleine période de mise en place des pré-commissions de chasse. Ce sont des réunions locales de préparation du

plan de chasse organisées par la Fédération des Chasseurs. A chacune des sept réunions meurthe-et-mosellanes, le Syndicat est représenté par un propriétaire. Si vous souhaitez faire remonter des informations ou des demandes, adressez-vous au Syndicat. Ces pré-commissions ont pour vocation de recueillir un maximum d'informations sur l'évolution des densités de gibier, des dégâts, des effets de la tempête... tous renseignements utiles à la commission départementale du plan de chasse.

Et nous ne sommes pas, bien entendu, les seuls à travailler. Je souhaite qu'il soit rendu hommage aux actions menées par les Associations de Petitmont, Badonviller, Fréménil, Fontenoy-la-Joute, Bertrichamps, Ochey qui ont su dynamiser les propriétaires forestiers et hâter ainsi le nettoyage des forêts. Des sylviculteurs du limousin en visite dans notre région l'automne dernier ont été impressionnés par l'ampleur du travail qui avait été accompli.

Je veux aussi lancer une recommandation importante : des foyers de scolytes "flambent" un peu partout : soyons vigilants et solidaires pour éviter la propagation ! Si certains propriétaires tardent, les scolytes, eux, ne tarderont pas à dévaster des hectares entiers.

Et pour finir, une bonne nouvelle : après de multiples difficultés et de nombreux retards, les premières subventions ont été versées fin octobre.

Beaucoup reste à faire, mais vous, propriétaires, avez su montrer votre capacité à surmonter toutes les épreuves nées de la tempête et comme le dit Anthony Lipsey "L'homme prospère tant qu'il accepte les épreuves".



Au coin du Bois

Voyage du CETEF Limousin en Alsace-Lorraine

En projetant, avec une quinzaine de propriétaires forestiers, un voyage dans l'Est de la France nous souhaitions voir comment nos collègues avaient abordé les phases de nettoyage et de reconstruction de leur forêt. Nous avons retrouvé des dégâts qui en importance et proportionnellement, sont semblables aux nôtres.

La tempête a fait des ravages soit par trouées, soit en détruisant tout ce qui était supérieur à trente mètres de hauteur, ne distinguant pas résineux ou feuillus. L'impression générale que nous avons retirée de notre voyage est que vous avez été plus rapides que nous dans les exploitations de vos chablis.

Nous nous donnons bonne conscience en pensant que nous n'avons pas d'industries de sciage aussi importantes, que vous avez la chance d'être proche des marchés allemands et belges et que les moyens de transport ferroviaires et fluviaux vous ont été une aide précieuse. Mais ces atouts ne réduisent en rien la mobilisation générale que nous avons ressentie et la solidarité de la filière bois dans l'Est.

La visite de la scierie d'Abreschviller a clairement montré le partenariat qui existe avec les producteurs forestiers et la solidarité qui a joué entre les membres de la filière. L'ancienneté de la forêt de votre région a conduit à des rapports apaisés avec les élus et collectivités territoriales, auprès desquels vous bénéficiez même d'appuis. Les routes et les moyens de transport sont adaptés au transport des bois. Vous bénéficiez aussi d'un réseau fluvial précieux.

Comparativement, notre région Limousin révèle des défauts de jeunesse et son éloignement des principaux marchés. Nous ne pouvions pas ne pas remarquer le poids que représente pour votre région l'Office National des Forêts, comparativement au

Limousin, le rôle moteur qu'il a joué dans cette catastrophe et la qualité des rapports public-privé. La détresse des propriétaires forestiers nous va droit au cœur, car nous avons également souffert de voir tant d'efforts parfois de plusieurs générations anéantis en un instant et l'incapacité de transmettre à nos descendants ce pourquoi nous avons tant œuvré. Mais j'ai remarqué la pugnacité des propriétaires forestiers lorrains bien décidés à ne pas se laisser abattre et prêt à rebâtir.

A ces quelques impressions, permettez-moi d'ajouter nos sincères remerciements à toutes les personnalités qui nous ont reçus.

J.P. Gaillard
Président du CETEF Limousin



Photo : Jean-Paul Gayot

~ PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS ~

RENCONTREZ-NOUS...

L'une des missions des C.R.P.F. est de transmettre aux propriétaires forestiers les connaissances et les techniques sylvicoles, l'écologie des différentes essences régionales, ... Enfin, toutes les informations nécessaires pour la gestion des forêts quelles qu'elles soient. Des journées thématiques ouvertes à tous sont organisées en Alsace comme en Lorraine par l'ensemble des organismes de la forêt privée. Avec le souci de multiplier lieux, thèmes, dates et intervenants !

Un nouveau millésime

Et devinez quoi ? Le nouveau programme pour l'année 2002 vient de paraître. Les thèmes concernent surtout la reconstitution. Les méthodes de plantation ou de régénération naturelle, du Ried central à la montagne bas-rhinoise en passant par le plateau lorrain, pour les feuillus et les résineux, sont le fer de lance de ce millésime 2002. D'autres sujets d'actualité, tels la restructuration foncière ou la lutte phyto-

sanitaire viennent compléter ces journées. Enfin, des interventions plus "classiques" sur la taille de formation ou l'élagage combleront les propriétaires indemnes de tout dégât.

Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire en renvoyant votre bulletin réponse au CRPF. Et nous lirons avec attention les suggestions de thèmes que vous souhaitez voir abordés pour l'année prochaine. Alors à vos crayons !

Thierry Bouchheid - CRPF



Autour de nous

Un avenir difficile pour les E.T.F.

Contrairement à certaines idées reçues, la situation au lendemain de la tempête semblait gérable pour les Entrepreneurs de Travaux Forestiers (E.T.F.). Ils étaient prêts à relever le challenge des exploitations difficiles, dangereuses et parfois extrêmes.

Mais la donne a été faussée selon Michel Steinlé, Président du Syndicat lorrain des ETF. "On a fait appel trop vite à la main-d'œuvre étrangère". Une main-d'œuvre étrangère, notamment des Pays de l'Est, et qui n'est pas soumise aux mêmes contraintes législatives et réglementaires sur le travail. "C'est une concurrence déloyale, d'autant plus qu'il y a eu certains dérapages" affirme Michel Steinlé.

Les conséquences de la venue de mercenaires étrangers n'ont pas été ressenties la première saison : "nous avions beaucoup de travail. En 2000, nous n'avions pas de temps mort, en

sont repartis. C'est nous qui avons terminé leurs chantiers". En revanche, les problèmes ont commencé à se faire sentir en automne 2001 en raison du manque de travail. "La filière est en mauvaise santé : le négoce est au point mort, les stocks des industriels ont été sous-estimés, les cours des bois sont au plus bas. Nous pensions nous rabattre sur le démantèlement des houppiers, mais les entreprises de panneaux vont mal. Nous envisagions également d'effectuer une partie du nettoyage, mais de nombreux particuliers de la région, de Franche-Comté, de Haute Saône ou d'ailleurs sont venus faire du bois de chauffage et indirectement nettoyer les forêts".

Beaucoup d'exploitations vont prendre fin en février car le débardage est bien avancé suite à un hiver suffisamment froid. En mars, le carnet de commande risque d'être vide pour de nombreuses entreprises, et ce, jusqu'en octobre prochain. "Nous gardons espoir que l'automne 2002 marquera la reprise de l'activité économique dans notre secteur.

difficultés financières et risquent de faire faillite. Il leur fallait 3 ou 4 saisons pour amortir leurs dépenses, même si l'Etat nous a aidés financièrement dans l'achat de matériel.



Abattage d'un arbre

Or, avec les délais de livraison et la pénurie de travail actuel, ils n'auront bénéficié que d'une seule année de plein travail. Personne n'a intérêt à ce que des entreprises ferment leur porte, ou que d'autres aient le monopole. Avant tempête, la région lorraine manquait de bras. Maintenant, cette carence en main-d'œuvre s'estompe en raison du manque d'activité, mais dans 4 ou 5 ans, si trop de gens ferment boutique nous aurons du mal à gérer cette situation".

Inquiet pour le travail, mais également pour les conditions de travail. En raison de la certification des forêts, de Natura 2000 ou d'autres réglementations, les ETF selon Michel Steinlé "seront de plus en plus sollicités pour des exploitations professionnelles. On nous demande de plus en plus de qualification, mais sans rien en retour. Ce sont des contraintes supplémentaires que personne ne veut rémunérer".

Il est vrai que la tempête a permis aux ETF de mettre du "beurre dans leurs épinards". Maintenant, le beurre fond comme neige au soleil. Il va falloir gérer les passages délicats d'une profession qui n'est pas au mieux de sa forme.



Débardage des bois après tempête

raison de nombreuses activités annexes comme le façonnage des houppiers, ... Mais nous avons déjà remarqué le trop plein de bois coupés" souligne l'entrepreneur lorrain.

En automne 2000-2001, la campagne d'exploitation est repartie sur les chapeaux de roues et on a vu certaines entreprises étrangères quitter la région. "Ils avaient fait le meilleur et

Certains propriétaires ont gelé leur coupe depuis maintenant deux ans et nous espérons travailler pour eux. La saison 2002-2003 devrait être un retour à 80% de l'activité d'avant tempête, avec des disparités selon les régions touchées ou non. Je reste en revanche pessimiste pour les ETF qui ont investi lourdement pendant la tempête. Si la crise actuelle se prolonge, beaucoup auront des



De feuilles en aiguilles

Alsace

Collecte et valorisation des déchets

Une filière de collecte et de valorisation des déchets générés par les professionnels du bois a été mise en place en Alsace. Cette action, initiée par la CAPB, la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, constitue une opération pilote, inédite en France.

Lorraine

Chafika Degron est remplacée dans ses fonctions par Roland Van de Maele au Serfob Lorraine.

Une date à retenir dès maintenant
"La journée de la forêt privée" aura lieu **le samedi 28 septembre** à Cirey-sur-Vezouze (54)

Meurthe-et-Moselle

La forêt privée à la Foire de Nancy

"L'agriculture lorraine" sera l'invitée d'honneur de la Foire Internationale de Nancy, qui se déroulera au Parc des Expositions de Nancy, **du vendredi 31 mai au lundi 10 juin** (les horaires sont : 13 h-22 h 30 la semaine et 11 h-22 h 30 le week-end). La forêt privée lorraine y sera représentée.

Moselle

A vos agendas ...

L'assemblée générale commune des Syndicats de Propriétaires Forestiers de Meurthe-et-Moselle et de Moselle se déroulera le 27 avril dans le sud de la Moselle. La partie technique aura pour thème la restructuration foncière. Pour plus d'informations, contacter votre Syndicat.

Nouveau directeur à la D.D.A.F.

Auparavant en poste à l'Agence de l'Eau Artois Picardie, Laurent Pavard est le nouveau directeur de la DDAF de Moselle. Il remplace Xavier Pin nommé au Conseil Général du Gref à Paris.

Une technicienne "foncier" à Lorforêt

Kelly Reimringer, nouvellement technicienne à Lorforêt est affectée à l'amélioration du foncier forestier sur le secteur mosellan

Meuse

Le Gedefor change de président ...

Le 2 février, au cours de son conseil d'administration, le Gedefor a élu Claude Berthélémy comme nouveau président. Il sera secondé par son vice-président, Jacques Lucotte. Pour des raisons professionnelles, Raymond Wagon, n'a pas souhaité se représenter.

Vosges

Bienvenue à Michèle Flambard, arrivée au CRPF le 1^{er} février.

Elle remplace David Haquin sur l'antenne de Saint-Dié. Vous pouvez la contacter au 03 29 56 50 37.

National

Tout savoir sur le sapin

Le sapin enjeux anciens, enjeux actuels vient de paraître au prix de 40 € (port compris). Cet ouvrage rassemble une série de communications scientifiques présentées dans le cadre d'un colloque international organisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et du groupe d'histoire des forêts françaises.

Pour le mélèze, laissez-vous guider par l'I.D.F.

"Le mélèze" est le dernier-né de la collection "Les guides du sylviculteur" de l'I.D.F. (144 pages - 27 €, port compris, à joindre à la commande) à I.D.F. Diffusion - 23, avenue Bosquet - 75007 Paris

Forexpo

Le 21^{ème} Forexpo, salon européen la sylviculture et de l'exploitation forestière a lieu du **5 au 7 juin** prochain au cœur d'un chantier de 100.000 ha à reconstruire. Retrouvez les infos Forexpo au 05.57.85.40.18 ou 05.57.85.40.75 ou www.forexpo.fr

Du nouveau à l'O.N.F.

Suite à la réorganisation de l'O.N.F, voici les dernières nouvelles concernant les nominations :

	Office National des Forêts	
	Bernard Roman-Amat	Directeur Territorial
	Annie Nief	Responsable Territorial Communication
LORRAINE	Nancy Nord	Pierre Bénéville
	Nancy Sud	Jean Gardin
	Bar-le-Duc	Marcel Masson
	Verdun	Benjamin Bossant
	Metz	Benoît Bonnefoi
	Sarrebouurg	Jean-Marc Gernigon
	Epinal	Max Magrum
	Remiremont	Jean-Pierre Giovanni
	Saint Dié	Alain Nussbaum
		Régis Michon
ALSACE	Claude Bertoncini	Responsable Territorial Communication
	Haguenau	Georges Stoll
	Saverne	Nicolas Karr
	Schirmeck	Pierre Kubler
	Colmar	Jean-Pierre Renaud
	Mulhouse	Etienne Zahnd
		Adjoint chef de service Valence

FLOREAL



édité par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin
☎ 03.87.31.18.42 - ☎ 03.87.30.66.36

Site internet C.R.P.F. "www.crp.f.fr"
Site internet Forêt Privée www.foretriveefrancaise.com

Directeurs de la Publication
Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédacteur en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction
Thierry Bouchheid
Marie-Françoise Grillot

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)

N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP

